

Remise en main propre le
12.01.2024 / 370 signatures

Pétition « Non à la fermeture du Bureau de vote de Cour »

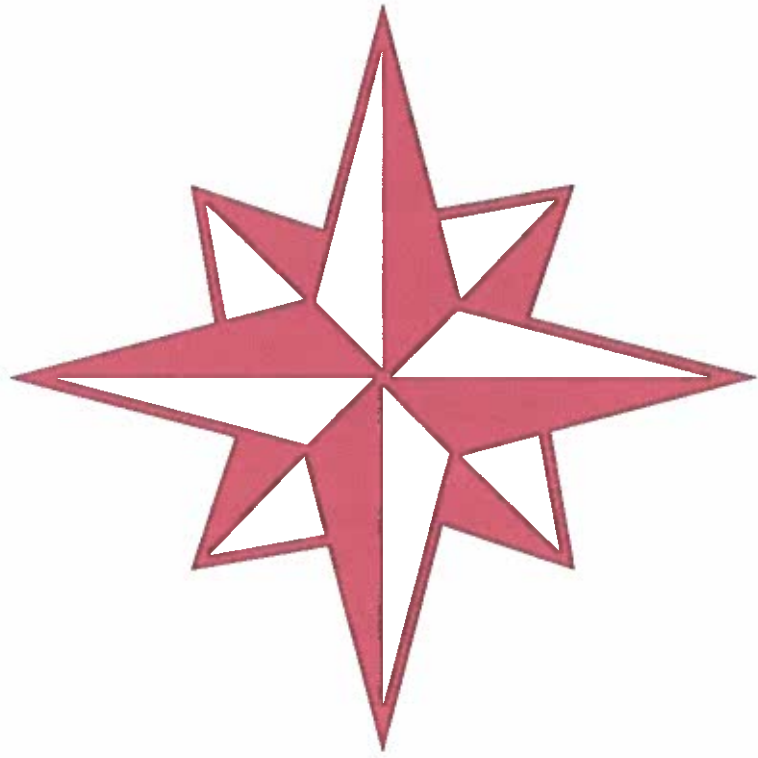
Les habitants des quartiers sous-gare ont récemment appris la fermeture du Bureau de vote de Cour à compter du 1^{er} janvier 2024.

Cette décision municipale, annoncée tardivement et par le biais d'un simple prospectus en période d'élections fédérales, est particulièrement regrettable et regrettée par les habitants ayant pris l'habitude de se rendre à l'Avenue de Cour un dimanche de scrutin. Compte tenu du faible taux de participation de l'électorat lausannois aux dernières votations et élections, il paraît essentiel qu'une alternative soit maintenue dans le quartier sous-gare, cette démarche faisant partie de ce qu'une collectivité publique doit mettre à disposition de ses habitants.

Sur la base de ce qui précède, les pétitionnaires demandent au Conseil communal qu'il soit renoncé à la fermeture définitive du bureau de vote de Cour à compter du 1^{er} janvier 2024. Le cas échéant, les pétitionnaires demandent de trouver une alternative dans le quartier sous-gare au Centre de Vie Infantile (CVE) actuellement utilisé.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Signature</u>
------------	---------------	------------------

Merci de renvoyer la feuille de pétition signée à :
Société de Développement du Sud-Ouest (SDSO)
Jean-Daniel Henchoz
Chemin du Grillon 5
1007 Lausanne



SDSO

369



Société de développement du Sud-ouest Lausanne



SDSO

Mobilisation contre la fermeture du bureau de vote de Cour au 1er janvier 2024

Du communiqué de presse de la Municipalité du 31 août 2012, il ressort qu'après avoir pris la décision de fermer huit bureaux de vote en raison du fait qu'au cours des trois dernières années, la moyenne annuelle de votants lors d'un scrutin oscillait autour de 2,35 %, avec même un taux de seulement 1,55 % ce qui représentait quarante à cinquante votants par bureau, elle affirmait cependant :

L'hypothèse du maintien des seuls bureaux « centraux » (Gare et Hôtel de ville) a été évoquée. La Municipalité l'a écartée, souhaitant préserver une offre hors du centre-ville.

Par le biais d'une annonce tardive et d'un simple prospectus en période d'élections fédérales, la Municipalité actuelle informait la population de Sous-gare que le bureau de vote sis dans le petit collège de Cour serait fermé à compter du 1er janvier 2024. A l'instigation de Mme Anouck Saugy, vice-présidente de la SDSO et au demeurant conseillère communale, notre association s'est engagée dans le processus de la pétition : « Non à la fermeture du bureau de vote de Cour ».

Les effets ne se sont pas fait attendre dès lors qu'au moment de la parution de ce dernier JO 2023, ce bureau de vote : huit cents enveloppes ont été déposées dans la boîte ad hoc et / ou directement au local de vote. On est donc loin, très loin des chiffres ayant présidé à la fermeture en 2013 de huit bureaux de vote. La SDSO considère également qu'un bureau de vote, tel que celui de Cour, est une des composantes de la vie sociale d'un quartier permettant d'échanger, entre autres, sur les objets de la votation.

Elle souhaite ardemment que par la présente démarche, la Municipalité renonce à son projet et laisse ce local de vote à disposition des habitants de Sous-gare, et non pas de contraindre ceux-ci à se priver de leurs habitudes en devant se rendre au centre-ville pour exercer leur droit.

Elle souhaite ardemment que par la présente démarche, la Municipalité renonce à son projet et laisse ce local de vote à disposition des habitants de Sous-gare, et non pas de contraindre ceux-ci à se priver de leurs habitudes en devant se rendre au centre-ville pour exercer leur droit.

Adieu 2023... Bonjour 2024 !

A la faveur de cette ultime édition de notre JO pour l'année 2023, le comité de la SDSO souhaite, tant à ses membres qu'à tous les habitants du quartier, de



Pour le Comité :
Anouck Saugy et Jean-Daniel Henchoz